

PROCÈS-VERBAL de la treizième réunion (16-13) de la **commission des études** tenue le mardi 15 novembre 2016, à 9 h, au local G-130 du Cégep de Rimouski.

16-13.01 – **ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS** : mesdames Lyanna Bernier, Marianne Bérubé-Dufour, Marlène Cormier, Yolande Huard, Odette Lefebvre, Marie-Pier Martel, Jocelynn Meadows, Carole Paradis et Annie-Claude Prud'homme; messieurs Dany April (président), David Boisvert, Julien Fecteau-Robertson, Dave Gagnon, Luc Jobin, Jean Simard, Benjamin St-Gelais et Richard Tousignant.

ABSENCES MOTIVÉES : madame Geneviève Morin et monsieur Serge Desrosiers.

ONT ÉGALEMENT ASSISTÉ : madame Isabelle Breton (secrétaire d'assemblée).

Monsieur Dany April souhaite la bienvenue à l'assemblée et particulièrement à la nouvelle représentante du personnel de soutien. Un tour de table est fait afin que chacune et chacun se présentent.

16-13.02 – **ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 12^e (16-12) réunion
 - a) Adoption
 - b) Suites
- .04 – Information
- .05 – Plan de la réussite 2017-2022 du Collège de Rimouski : avis
- .06 – Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Richard Tousignant, **APPUYÉ** par madame Jocelynn Meadows et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été proposé.

16-13.03 – **PROCÈS-VERBAL DE LA 12^E (16-12) RÉUNION**

a) Adoption

16-12.03 (b) Suites – Services adaptés)

Remplacer dans la première phrase du paragraphe le mot « sous-comité » par « comité interordre ».

16-12.04 (Information – Journée pédagogique)

Remplacer la deuxième phrase par celle-ci : Soixante-deux pour cent (62 %) de l'assistance ont répondu au sondage et parmi eux 72 % se sont dits satisfaits de l'activité.

...2

Point .05 (Plan de la réussite 2017-2022 du Collège de Rimouski)

Remplacer dans la première phrase du paragraphe le nom du comité « comité d'aide à la réussite et à la diplomation (CARD) » par celui de « comité d'aide à la réussite et à la diplomation institutionnel (CARDI) ».

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean Simard, APPUYÉ par madame Lyanna Bernier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 12^e (16-12) réunion tel qu'il a été modifié.

b) Suites

Services adaptés :

Monsieur Dany April informe les membres que le comité est officiellement formé et que les travaux sont amorcés. Il ajoute que le syndicat du personnel professionnel a demandé à ce qu'un de leur membre soit ajouté au comité.

Madame Lyanna Bernier confirme qu'elle a été nommée à titre de représentante du personnel professionnel.

16-13.04 – INFORMATION

- **Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)**

Madame Jocelynn Meadows informe les membres que le Collège déposera sa candidature afin de tenir le colloque de l'AQPC en 2019. Ce colloque annuel de deux (2) jours et demi regroupe près de 1 500 personnes chaque année et se tient habituellement en juin. Accueillir ce dernier en 2019, permettrait au même moment de souligner le 75^e anniversaire de l'IMQ. Le comité organisateur annoncera lors de l'édition 2017 le nom de l'hôte sélectionné parmi toutes les candidatures reçues. Si les organisateurs arrêtent leur choix sur le Collège, un comité sera formé et un appel à tous sera transmis afin de recruter des bénévoles qui désirent participer à l'organisation.

16-13.05 – PLAN DE LA RÉUSSITE 2017-2022 DU COLLÈGE DE RIMOUSKI : AVIS

Ce plan de la réussite est le résultat du travail du comité d'aide à la réussite et à la diplomation institutionnel (CARDI) composé des responsables de l'aide à la réussite des trois composantes et du directeur des études du Collège. Les données recueillies lors des consultations sur le plan stratégique concernant la réussite ont été considérées dans cette proposition ainsi que dans celles issues du précédent plan.

L'équipe responsable de sa réalisation avait le mandat de réaliser un plan institutionnel susceptible de laisser toute la latitude possible à chacune des composantes dans l'atteinte de cibles et de moyens adaptés à leur réalité.

CONSIDÉRANT qu'en vertu du *Règlement sur le régime des études collégiales*, chaque collège doit élaborer un plan de la réussite;

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski a vu, dans cette obligation de se doter d'un plan de la réussite, une occasion de se munir d'un outil de développement institutionnel;

CONSIDÉRANT qu'une collecte de données pour le plan stratégique a été réalisée depuis l'automne 2015 et que celles concernant la réussite ont été considérées dans la réalisation de ce plan;

CONSIDÉRANT que la version préliminaire du plan de la réussite, comme celle du plan stratégique, a fait l'objet d'une consultation publique qui a mené à la version déposée;

CONSIDÉRANT que le CARDI a révisé ce plan de la réussite à la lumière des commentaires issus de la consultation publique;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean Simard, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte le *Plan de la réussite 2017-2022 du Collège de Rimouski*.

16-13.06 – PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION

- Amendement au Règlement sur les droits d'admission (Règlement 99-02.10) : dépôt
- Amendement au Règlement sur les droits d'inscription (Règlement 99-03.11) : dépôt
- Amendement à la Politique tarifaire concernant les frais d'administration de certains services supplémentaires : dépôt
- Fermeture du programme de Techniques de bureautique : dépôt

La séance est levée à 9 h 23.

Président

Secrétaire d'assemblée